ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 3420 et 3422 rue Willow, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

John F. Lindner vs Gustave Salomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 91 424 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mars 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre etc, situé dans le Sixième District, dans l'îlet *No 6*, ou 553, borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Clara et Willow, désigné comme lot No 22 et mesurant trente pieds de face à la rue Willow sur cent cinquante pieds de profondeur sur un plan dressé par Frank H. Waddell, I. C. Acquis le 5 février 1909. Livre 223, Bureau des Aliénation, folio 640.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Théodore Cotonio, avocat pour le demandeur.

27 jan—27 28—fév 3 10 17 24—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant les Nos municipaux 309 et 311 rue Bud Telemachus, entre les rues Palmyre et Banks.

Theodore A. Beck vs Vve Léon Huguenel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 95.975 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1911, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No trois dans le carré No 729 borné par les rues Sud Télémaque, Palmyre, Banks et Sud Cortez, sur un plan de C. Uncas Lewis, daté du 18 mars 1907, une impression bleue laquelle est annexée à un acte fait pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 1er août 1907, d'après lequel plan ledit terrain commence d'un point soixante pieds du coin des rues Palmyre et Sud Télémaque et mesure trente pieds de façade rue Télémaque sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

17 fév—17 18 24—mars 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District

Portant le No municipal 2624 rue Marengo, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Security Building and Loan Association vs Robert M. Lawrence.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 96,004 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Magnolia, Milan et Sud Robertson, ladite portion de terre commençant à cent vingt pieds du coin de la rue Magnolia et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, et étant composée de tout le lot No Six, et de la moitié du lot No 5 contigu au lot No 6, et étant aussi la moitié de la portion de terre commençant du côté de la rue Magnolia ainsi que le fait voir un plan d'arpentage tracé par George de Armas, voyer, en date du 26 mai 1905, annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 21 juin 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats de la demanderesse.

17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Cinquième District,

Formant l'encoignure des rues Powder et Eliza (îlet les rues Alix et Bonny).

John Brown vs Frank Cabibi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,651—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le Numéro dix-neuf de l'îlet *No* 25 borné par les rues Powder, Eliza, Alix et Bonny, sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, déposé comme plan No 22 au livre de plan No 4 B, parmi les records de L. T. Cairs, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Powder sur cent vingt pieds (120') de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hartet Davey, avocat pour le demandeur.

17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Sarah Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,493—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pourlesquelles le compte final présenté par J. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

21 fév—21 25—mars 2

Succession de Sirat Cotton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 91,770—Division A—Avis est par le present donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. P Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — C. C. Friedrichs, avocat.

21 fév—21 25—mars 2

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD *Baby 6½ months of age Fed from birth on the "Allenburys" Foods*

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. *De la naissance à 3 mois*

NOURRITURE No 2. *De 3 à 6 mois*

NOURRITURE No 3. *De 6 mois à plus.*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1932 RUE IBERVILLE, entre les rues Roman et Prieur,

JEUDI, LE 2 MARS 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Successions de M. et Mme John J. Glossen.

No 95.188—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur. Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé du 20ème jour de janvier 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 63, borné par les rues Iberville (autrefois Douane) Roman, Canal et Prieur, désigné comme No 14, sur un plan par Pilié, daté du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, alors un notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 27 pieds de face à la rue Iberville sur 106 pieds 8 pouces de profondeur.

Les améliorations sont connues comme No 1932 rue Iberville, entre les rues Roman et Prieur, et comprennent un cottage simple en bois, couvert en ardoises, contenant 5 chambres, vestibule, galerie, citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance devant être payable en un et deux ans avec 8 0[0 par an d'intérêt sur les paiements différents, et devant être garanti par lien de vendeur et hypothèque, avec les clauses usuelles de sécurité et 10 0[0 d'honoraires d'avocat en cas de procédures légales ou nécessaires pour collecter. L'acte de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur; 10 0[0 de dépôt au moment de l'adjudication du montant de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
No 806 rue Perdido.

McCloskey & Benedict, avocats.

29 jan—29—fév5 12 19—mars 2

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique occasion

Pour placeurs.

VENTE SANS RESERVE A L'ENCAN

Pour Effectuer un Partage.

Terrains de choix pour bâtir.

Dans une section centrale du Deuxième District de cette ville, qui s'améliore, contigus à la New Orleans Land Co.'s addition "faisant face au Bayou St-Jean près du Parc de Ville, "Country Club" et la continuation de la rue du Canal.

In Re John D. Nix et als vs Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als.

No 95,103, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division C.

PAR ALBERT PAUL Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—(2ème étage)—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformement à un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte, le 17 février 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de John D. Nix et als versus Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1er Dix-sept lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros un à dix-sept, inclusivement dans l'îlet No 915, borné par le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean, les rues Fort, Scott et Brooks, et mesurant comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St Jean sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun trente deux pieds de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur cent quatre-vingt-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 11, 12, 13, 14 et 15 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Et les lots Nos 16 et 17 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

2me Quatorze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Numéros un à quatorze, inclusivement dans l'îlet No 916, borné par les rues Scott Fort, Esplanade et Brooks. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Les lots 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 7 et 8 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre-vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Et les lots 13 et 14 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3ème Onze certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 931, borné par les rues Scott, Brooks, St. Louis et Memphis, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Memphis sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun trente pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8 et 9 mesurent chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles, et les lots 10 et 11 mesurant chacun trente pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de cent six pieds, onze pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

4me Onze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 932, borné par les rues Scott, Brooks, Memphis et Conti, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots 1 et 2 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent six pieds, onze pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Les lots 3 et 4 mesurent chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces, entre lignes parallèles. Lots Nos 5, 6 et 7 mesurent chacun trente pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Les lots Nos 8 et 9 mesurant chacun trente pieds six pouces trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles.

Et les lots 10 et 11 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Memphis sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

5me Quatorze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 933, borné par les rues Scott, Brooks, Conti et Vicksburg, désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Vicksburg sur une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos 3, 4 et 5 mesurent chacun trente pieds, six pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Le lot No 6 mesure trente pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 7 et 8 mesurent chacun trente pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre-vingt neuf pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos

Albert Paul.

10, 11 et 12 mesurant chacun trente pieds, six pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles, et les lots 13 et 14 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles.

6me Treize certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 934, borné par les rues Scott, Brooks, Bienville et Vicksburg, désignés par les Nos 1 à 13 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent seize pieds un pouce et cinq lignes entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesure vingt neuf pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur et façade à la rue Bienville de cent vingt-neuf pieds neuf pouces. Les lots 4, 5 et 6 mesurent chacun vingt-neuf pieds un pouce de face à la rue Scott, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Le lot No 7 mesurant vingt neuf pieds un pouce de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun vingt neuf pieds un pouce de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesurant vingt neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Scott sur une profondeur et façade à la rue Vicksburg de cent vingt neuf pieds, neuf pouces et les lots Nos 12 et 13 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Vicksburg sur une profondeur de cent seize pieds, un pouce et quatre lignes entre lignes parallèles.

Le tout d'après un plan de cela par Chas De l'Isle, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant F. E. Lirsche, notaire, le 13 juin 1862. Les propriétés ci-dessus décrites devant être vendues par terrain, d'après la subdivision de cela, d'après le plan annexé à un inventaire de ladite propriété, dressé par Jules F. Meunier, notaire, le 16 février 1911.

Conditions—Comptant; les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jules F Meunier, notaire, les acquéreurs devant assumer audessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en l'année 1911.

Un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat exigé au moment de l'adjudication.

William Winans Wall, avocat pour le demandeur.

Roger Meunier et J. P. Baldwin, avocats pour le défendeur.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mobilier de chambre à coucher, vaisselier, etc.

Succession de Jean-Baptiste Daste.

Il sera vendu à l'encan, MERCREDI, 8 mars 1911 à 10 heures A. M., sur les lieux 2647 rue Ste Anne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour C. de D. Paroisse de la Nouvelle-Orléans, Division A, daté du 3 février 1911.

Conditions—Comptant.

ALBERT PAUL, Encanteur,
26 fév—26—mars 5 8

VENTE JUDICIAIRE.

RESIDENCE DE CHOIX

No 2647 Ste-Anne, près de la rue Broad

—ET—

Deux Grands Terrains contigus, près du marché Maestri, écoles et églises.

Succession de Jean Baptiste Daste.

No 93,471—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 3 février 1911, dans l'affaire de la succession de Jean Baptiste Daste, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 340, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Broad et Dorgenois; lesdits lots mesurant chacun 31 pieds de face à la rue St Anne sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de 163 pieds, mais par un arpentage subséquemment fait par William P. Kaiser, architecte et voyer, daté du 24 février 1911, les trois lots de terre ci-dessus ont été désignés sur ledit devis ou arpentage par les lettres A, B et C, et subdivisés comme suit:

1° Le lot A, le lot le plus près de la rue Broad, mesurant 37 pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 163 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent comprennent le grand cottage résidence confortable avec une addition de 2 étages dans le fond, et capable d'être subdivisé en cottage double, bâtisse dans le fond, etc.

2° Les lots B et C sont contigus au lot ci-dessus et mesurant chacun 28 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 163 pieds entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus, avec son grand terrain et améliorations, est spécialement désirable pour personnes ayant des wagons, basse cour, etc., près des marchés, lignes de chars électriques et toutes convenances.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0[0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0[0 d'honoraires d'avocats en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1911. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Sidney F. Gautier, notaire, un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Paul L. Fourchy, avocat.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Ann Crawley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 92,912 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Hibernia Bank & Trust Co., agent de Mme William Welsh, Peter J. Crawley et Mme William Welsh, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats.

24 fév—24 28—mars 5

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHANCE POUR PLACEMENT.

Ce Cottage Double

BIEN BATI

Nos 1406-1408

RUE MANDEVILLE

Succession de Veuve John O'Neil.

No 95,791—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 20me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue:—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans et désigné par le No 2 dans l'îlet No 56, borné par les rues Mandeville, Villeré (autrefois Girod) Marigny et N. Robertson (autrefois St-Jean-Baptiste), sur un plan tracé par J. Pilié, en date du 14 mars 1831 et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, le 30me jour du même mois. Ledit lot mesure en mesure anglaise 40 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent portent les Nos municipaux 1406 et 1408 rue Mandeville, et compreanent un cottage double contenant quatre chambres, cuisine, hangar de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, la portion de crédit de ladite vente étant attestée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de ce jour jusqu'à parfait paiement, daté du jour de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando" et toutes les clauses usuelles de 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au détenteur du billet, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1911. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. Edward E. Ellis, notaire.

MM. Martin H. Manion et H. W. Kaiser, avocats.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Petit Lot de Meubles de Maison.

Succession de Veuve John O'Neil.

No 95,791—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le vendrai à l'enchère publique, vendredi, le 10 mars 1911, à 11 heures a m., sur les lieux, No 2322 rue N. Villeré, près de Mandeville, un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant sur les lieux; livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau No 338 rue Carondelet.

27 fév—27—mars 6 10

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wilhelminia C. Wehrmann, veuve de John Wocklage.

No 94,989—Cour Civile de District, Division C.

Une bâtisse triple à deux étages, ayant un grand atteliér de wagons, forge

1512-16-20 rue Iberville, entre les rues Marais et Villeré, l'îlet rue du Canal, grand terrain, 68 pieds, 2 pouces, 7 lignes sur 114 pieds.

DANS LE CENTRE DE "STORYVILLE".

A L'ENCAN, JEUDI, 23 MARS 1911.

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la D visies C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 13 février 1911, dans l'affaire de la succession de Wilhelmina C. Wehrmann, veuve de John Wocklage, No 94,989, je procéderai de vendre à l'encan la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Trémé de cette ville dans l'îlet No 28, borné par les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, désigné par le No 2, et ayant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds, six pouces, trois lignes de face à la rue Douane sur cent quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par I. Cozamuny, alors voyer de l'ancienne municipalité No 1, le 9 décembre 1841.

Et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Trémé, de cette ville, dans l'îlet No 28, compris entre les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, désigné comme lot No 7, sur un plan dressé par Joseph Pilié et déposé en l'étude du défunt Félix de Armas, notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, quarante-deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Douane sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges, avec le pacte de non aliénando, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur avec la perte payable au porteur du billet hypothécaire ou billets, comme l'intérêt apparaît, et l'acquéreur devant payer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et doit assumer toutes les taxes dues sur ladite propriété en l'année 1911, et l'acte de vente devant être passé pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ATTENTION FORGERONS!

A 11 heures JEUDI, le 23 mars, sur les lieux, 1518 rue Iberville, je vendrai les effets suivants dans la succession ci-dessus intitulée:

Un vieux "tire roller", 2 grands "die drills", 4 enclumes, 3 "vises", 1 stove, 1 chaserette à main, 1 lot de bric-à-brac, 1 "tire shrinker", 1 lot d'outils pour forgeron.

I. B. RENNYSON, Encanteur.

Conditions—Sur les effets mobiliers comptant sur les lieux.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

60 YEARS EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.